

[Texte]

**The Chairman:** Mr. Borrie.

**Mr. Borrie:** Thank you very much, Mr. Chairman. Do I understand correctly, Captain Fournier, that there is no marine college at all?

**Capt Fournier:** There is a coast guard college for training of officers. Our coast guard college is training officers.

**Mr. Borrie:** Could it be easily adapted to the training of able seamen?

**Capt. Fournier:** That is what I was referring to.

**Mr. Borrie:** When you say that you see a revolving manpower pool, is that what you see, that this college could be used for the upgrading and the further training of the manpower that you have, so that they would be able to fit into other positions on board, and also to have a draw on manpower for future officers of the Coast Guard Service?

**Capt. Fournier:** Yes, sir, and then you see, if a man who never went to sea, or does not know what a ship is, he goes to Manpower and they assign him to a job on a coast guard ship. He does not know what he is up against. He might stay for two weeks; he might stay for a month. Then he will say, "Oh, no, I do not like that, I am going. I am paying off." So he goes. But if he went to the college and was trained for a couple of months, and investigated what he is getting into when he gets on the ship, then if he wants it, if he likes it, he will stay. If he does not like it, well, he will go before he comes on the ship and not want to pay off at the middle of the voyage.

Sometimes we hire men just before we leave for the Arctic and then the first thing, the man is not in his element at all. He does not like it. He is lonely for home. He is a nuisance on the ship. But what can you do? If you start to send them back by plane and bring in more crew, that is going to be expensive.

• 1200

**Mr. Borrie:** Captain Fournier, are the facilities at the college adequate to take care of the manpower training that you contemplate?

**Capt. Fournier:** No, not at the moment, that would have to be arranged in the program.

**Mr. Borrie:** Is there any possibility, if the facilities are not adequate, that an arrangement could be worked out in co-operation with the Naval College on the East Coast?

**Capt. Fournier:** I do not know how the Naval people would feel about that. This is just a suggestion I am making, and I am sure the Department has thought about it too.

[Interprétation]

aurait vraiment trop de problèmes. Non pas que je n'aimerais pas amener ma femme dans l'Arctique moi aussi, pour un petit voyage.

**Le président:** Monsieur Borrie.

**M. Borrie:** Merci beaucoup, monsieur le président. Dois-je comprendre, monsieur le capitaine, qu'il n'y a pas du tout de collège de marine?

**M. Fournier:** Il y a un collège pour les gardes-côtes, pour la formation d'officiers; notre collège de gardes-côtes forme des officiers.

**M. Borrie:** Pourrait-on l'adapter facilement à la formation de marins valables?

**M. Fournier:** C'est ce que je voulais dire tout à l'heure.

**M. Borrie:** Lorsque vous avez dit que vous voudriez voir constituer une sorte de centre de formation permanent, est-ce à cela que vous pensiez? Voudriez-vous utiliser ce collège pour former d'avantage certains éléments de la main-d'œuvre que vous avez déjà, de manière à ce que ces personnes puissent assumer d'autres fonctions à bord, et de manière aussi à former davantage de futurs officiers pour vos services de gardes-côtes?

**M. Fournier:** Oui; si un homme se présente à nous qui n'est jamais monté à bord d'un navire, il ne sait pas du tout ce qu'est la vie à bord d'un navire. Il se présente aux services de main-d'œuvre; on lui donne un poste à bord d'un navire de gardes-côtes. Il ne sait pas ce que cela veut dire. Il peut rester deux semaines et même un mois, puis, après, se rendre compte qu'il n'aime pas ce genre de travail et désire rentrer chez lui. Alors, il s'en va. Mais si on l'envoyait dans un collège, si on le formait pendant un ou deux mois et si on lui disait à quoi il doit s'attendre, une fois qu'il sera à bord du navire, dans ce cas-là, il pourra savoir à l'avance ce qui l'attend, et si cela lui plaît, il restera. Si cela ne lui plaît pas, il peut abandonner avant d'être à bord du navire et non pas vouloir partir au milieu d'un voyage.

Quelquefois, nous engageons des hommes juste avant de partir pour l'Arctique; la première chose qui se passe, c'est que ces hommes ne sont pas bien dans leur élément et ne se plaisent pas à bord du navire; ils veulent rentrer chez eux et ne sont pas très utiles à bord du navire; mais que pouvons-nous faire? On ne peut pas les renvoyer par avion et en faire venir d'autres; cela serait bien trop coûteux.

**M. Borrie:** Est-ce que les installations dont vous disposez dans ce collège sont suffisantes pour assurer la formation de la main-d'œuvre que vous préconisez?

**Capt. Fournier:** Non, pas à l'heure actuelle. Il faudrait modifier nos programmes.

**M. Borrie:** Y aurait-il possibilité, si les installations ne sont pas encore excellentes d'en arriver à une certaine coopération avec le Collège de la Marine de la Côte Est?

**Capt. Fournier:** Je ne sais pas ce que les gens de la Marine en penseraient. C'est tout simplement une suggestion que je faisais. Le Ministère y a certainement déjà pensé.